

**Le Thillot, le 21 décembre 2020**

**Compte-rendu de l'Assemblée générale du GCL du 20-12-2020**

**Le Président Jean Pierre RAMPAZZO a ouvert la 45<sup>ème</sup> assemblée générale en présentant notamment les excuses des différentes personnalités invitées et salue la présence de Monsieur André-Jean HENNY Membre de droit du Conseil d'Administration, de Monsieur Jean-Louis DEMANGE Adjoint à de ville du THILLOT représentant Monsieur Michel MOUROT Maire empêché, de Monsieur Dominique PEDUZZI Conseiller Départemental du Canton du THILLOT et de Monsieur Christophe NAEGELEN Député des VOSGES.**

**Parmi les membres pouvant siéger à l'Assemblée générale avec voix délibératives 9 sont présents, 17 excusés et 6 absents.**

**Après un moment de recueillement pour honorer la mémoire des trois membres du GCL disparus récemment auxquels il y associe les proches des adhérents, les anciens membres du GCL et les personnalités qui ont oeuvrés pour la prospérité du GCL disparus également cette année le Président déclare l'Assemblée Générale ouverte.**

**Avant de faire la lecture du rapport moral il souhaite un bon rétablissement aux nombreux adhérents malades surtout à ceux qui sont hospitalisés.**

**Dans ce rapport adopté à l'unanimité le GCL remercie la Ville du Thillot et son maire Monsieur Michel MOUROT pour l'aide matérielle et pour la subvention de 5 000 € sans laquelle l'Association aurait été en grande difficulté financière.**

**Les remerciements s'adressent également au Conseil Départemental des Vosges et à son Président Monsieur François VANNSON ainsi qu'aux Conseillers Départementaux Madame Catherine LOUIS et Monsieur Dominique PEDUZZI pour les subventions d'un montant de 560 € et aussi à la Ville de Rupt sur Moselle et son maire Monsieur Stéphane TRAMZAL pour la subvention de 30 € sans oublier les nombreux sponsors et mécènes ainsi que la Presse locale écrite et numérique.**

**Le Président malgré la crise sanitaire qui perdure se veut optimiste et volontaire.**

**Le rapport financier est également adopté à l'unanimité.**

**Le Trésorier Pierre COMTE étant souffrant, ce rapport présenté par le Président fait ressortir un excédent de 269,20 € pour un budget prévisionnel de 33 000 € réalisé à 60%.**

**A noter que les adhérents du GCL abandonnent leurs frais de déplacement qui s'élèvent cette saison à 1 306,74 €.**

**Les charges (eau, électricité, chauffage , entretien et taxe foncière) s'élèvent à 3 024,82 €.**

**Le budget prévisionnel s'affranchissant volontairement de la crise sanitaire présenté aussi par le Président en équilibre à 36 000 € est adopté à l'unanimité.**

**L'activité Pétanque et Jeu Provençal Compétition avec 17 licenciés a seulement participé aux concours hivernaux et a enregistré 5 succès, sa saison estivale a été terminée avant même d'avoir commencée.**

**Le Tête à tête du club a été remporté par Claude GERMAIN.**

**L'activité Pétanque Loisir a accueilli 26 adeptes qui se sont retrouvés en général les mardis hors confinement pour disputer le Trophée Pierre VINCENT à la mêlée tournante remporté cette année par Antoine CUNAT.**

**Le Tennis de Table Loisir se pratique les mardis à 16h30 et les vendredis à 15h.**

**Le Sport-Boules Lyonnaises Compétition qui comme la Pétanque est le seul club affilié du Canton a recensé 11 licenciés.**

**La vingtième saison d'activité s'est terminée le 7 mars à Nancy après seulement 6 concours où le meilleur résultat fut une place de finaliste à Luxeuil le 1er décembre 2019.**

**Le Trophée Roger MAISON qui s'est joué les jeudis hors confinement a été remporté par Brigitte RAMPAZZO.**

**La Bibliothèque est ouverte aux heures d'activités au GCL; le prêt est gratuit.**

**Les rencontres sportives programmées pour 2021 sont les concours de Sport-boules lyonnaises à savoir jeudi 8 juillet Challenge Pierre POIGNET, dimanche 1er août Challenge de la Ville du Thillot et dimanche 19 septembre Challenge des Mynes du Thillot.**

**Le Président indique que pour lutter contre les violences sexuelles dans le sport français le ministère met en place un contrôle automatisé de l'honorabilité des bénévoles.**

**Il rappelle également l'intérêt d'être affilié à une fédération nationale et de posséder l'agrément Jeunesse et Sports pour obtenir des subventions, pour être éligible au mécénat d'entreprises et pour recevoir des dons déductibles de l'impôt sur le revenu.**

**Après cette année tronquée le Conseil d'Administration lors de sa dernière réunion a acté l'exonération de toutes les cotisations pour la saison 2021 pour tout adhérent 2020.**

**Il est ensuite procédé à l'élection des membres du Conseil d'Administration et des vérificateurs aux comptes.**

**Daniel REDOUTE fait son entrée au Conseil d'Administration qui reconduit à l'unanimité Jean-Pierre RAMPAZZO à la présidence pour la 45ème fois consécutive.**

**Antoine CUNAT reste Vice-président, Brigitte RAMPAZZO Secrétaire et Pierre COMTE Trésorier.**

**Tour à tour invités et élus prennent la parole, ils félicitent tous le GCL et l'encouragent à poursuivre son action pour maintenir ce lien social propre aux associations et continuer par ses activités et résultats sportifs à faire connaître LE THILLOT et son Canton au niveau Régional et National.**

**Le Président regrettant d'avoir annulé la remise des récompenses et le pot de clôture de la réunion remercie les élus pour leur présence et leurs encouragements, et souhaite à tous malgré ces temps incertains de Bonnes Fêtes de fin d'année.**